

# COMMUNE DE MONTRIOND

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 MARS 2011 - 19H00

### COMPTE RENDU

**Date de convocation :** 18 mars 2011

**Présents :** M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme. DUMAS Claudine - M. GAILLARD Fabrice - Mme TSCHOFFEN Béatrice - Mme LANVERS Edith - M. RICCI Pierre

**Absents et excusés :** M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - Mme. LAVERY Joséphine

**Procurations**

**Président de séance :** M. LAGRANGE Georges  
**A été élu secrétaire de séance :** M. GAILLARD Fabrice

## 2. Approbation du dernier compte rendu :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

**19 h 25** Arrivée de M. Michel MUFFAT (La Ranche)

### BUDGET 2011 /

Le Conseil Municipal, approuve les budgets 2011 suivants

#### \* BUDGET COMMUNE

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	1 798 779.00 €	1 798 779.00 €
SECTION INVESTISSEMENT	3 398 794.73 €	3 398 794.73 €

#### \* BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	492 600.00 €	492 600.00 €
SECTION INVESTISSEMENT	546 191.32 €	546 191.32 €

**\* BUDGET TOURISTIQUE**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>996 124.37 €</b>	<b>996 124.37 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>556 000.00 €</b>	<b>556 000.00 €</b>

**\* BUDGET FORET ET AGRICOLE**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>72 031.11€</b>	<b>72 031.11 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>75 043.36 €</b>	<b>75 043.36 €</b>

**\* BUDGET PARKING SOUTERRAIN**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>221600.00 €</b>	<b>221600.00 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>176 178.93 €</b>	<b>176 178.93 €</b>

*Documents détaillés consultables sur rendez vous en mairie*

**COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

**Signalétique :**

Madame Annie FAVRE, présente au Conseil Municipal les échantillons des panneaux qui indiqueront les commerces, activités et services de la Commune.

Il est rappelé, que les commerçants annonceurs payeront les panneaux qui seront insérés sur les supports mis en place en différents endroits par la Commune.

**Numérotation des rues :**

Madame Annie FAVRE indique que la commission, a vérifié la numérotation des rues et présente au conseil, les supports des plaques de rues et des numéros d'habitation.

Un chiffrage de cette opération sera présenté au prochain conseil municipal.

**Demande de locaux de l'ADMR :**

Madame Edith LANVERS rappelle la demande faite par l'A.D.M.R auprès de la commune, pour bénéficier de la mise à disposition d'un local pour installer ses bureaux.

Suite au dernier Conseil Municipal, mentionnant les classes disponibles dans le bâtiment de l'école, le Secrétaire de Mairie fait état qu'il est possible, pour la commune d'utiliser l'une de ces classes, après délibération du Conseil Municipal pour installer ces bureaux.

Une rencontre avec l'A.D.M.R, va être organisée pour voir ce dossier et préparer une convention d'occupation qui sera validée par le Conseil Municipal.

19 H 45 Arrivé de Mme Béatrice TSCHOFFEN

**Vente anciens bureaux de l'école :**

Le Conseil Municipal donne son accord à la majorité pour la vente par l'A.P.E.M à son profit de 30 anciens bureaux actuellement dans le grenier, charge à cette dernière d'organiser l'opération et l'évacuation des inventus.

Messieurs André PEERSMAM et Pierre RICCI, votent contre et préfèrent que cette recette revienne au CCAS.

M. Michel MUFFAT (La Ranche) et Mme Claudine DUMAS s'abstiennent.

### **Réunion S.E.A :**

Monsieur Alain BRAIZE et Michel MUFFAT (La Ranche), ont assisté à une réunion avec la S.E.A (Société Economie Alpestre), dans le cadre de l'A.F.P (Association Foncière Pastorale) de la vallée de la Manche pour définir les orientations de l'année.

Concernant le projet de réalisation à l'alpage du "Haut Coutis", d'un abri pour le berger, sa réalisation est soumise à l'obtention d'une subvention; le permis est déposé.

### **Arrachage algues au lac :**

Monsieur Alain Braize fait état d'une proposition d'intervention d'une entreprise pour enlever les algues du lac par un système d'arrachage, pour un devis de 3 000 €.

Une réserve est soulevée concernant les risques de percement de la bache d'étanchéité du lac.

Cette proposition est à étudier avec plus de précision pour pouvoir prendre une décision dans une prochaine séance.

## **SALLE POLYVALENTE :**

### **Avancement du chantier :**

Après une interruption d'une semaine, le chantier devrait reprendre avec l'intervention des plaquistes pour les cloisons, électricien, chauffagiste..., pour une livraison de la salle espérée à l'automne.

La démolition du bâtiment restant sera réalisée dès l'obtention définitive des autorisations d'urbanisme nécessaires pour la réalisation de la base de loisirs, sans doute automne 2011.

### **Base de loisirs :**

Le permis de construire, pour la réalisation d'une base de loisirs, sera déposé prochainement par l'architecte. Si tout va bien, les travaux pourraient commencer à l'automne.

## **AMMENAGEMENT SALLE CHEF LIEU**

Monsieur Fabrice GAILLARD indique que la commission a retenu pour la maîtrise d'œuvre concernant la réalisation d'un bâtiment sur la dalle du parking, avec des salles et appartements, le cabinet d'architecte DELERCE, pour un montant de 56 175 € HT.

Une première étape consistera à étudier la faisabilité de ce projet, sur la dalle existante .

## **7/ DIVERS :**

### **7.1 Réhabilitation bâtiment "restaurant les Alpages"**

L'appel d'offre pour le choix d'un maître d'œuvre concernant la réhabilitation du bâtiment "restaurant des alpages" propriété de la commune est en cours.

### **7.2 Eau "Le Crêt tranche 1" :**

L'appel d'offre est en cours jusqu'au 7 avril pour un démarrage des travaux début mai. Ces travaux seront couplés avec des travaux d'eaux pluviales réalisés cet automne, sous compétence de la C.C.V.A puis terminé par la réfection de la chaussée.

### **7.3 Coupe à câble Mat :**

Monsieur Michel MUFFAT (La Ranche) indique qu'une demande de subvention est en cours pour financer la coupe déficitaire de bois entre le paravalanche et les pompiers.  
Cette coupe serait réalisée pour des raisons sanitaires de la forêt.

#### 7.4 : Modification délibération Achat terrain PREMAT Cécile :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la modification du montant de l'achat par la Commune à Madame PREMAT Cécile de la parcelle n° AH 38 (zone UB emplacement réservé) pour un montant de 30 000.00 € au lieu de 29 440.00 €.

#### 7.5 O.P.H.L.M :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la modification de sa dernière délibération concernant le projet de construction de logements sociaux près de l'école afin de permettre à Monsieur le Maire, de négocier auprès de l'O.P.H 74 le délai du bail pouvant aller jusqu'à 65 ans.

#### 7.6 Maison de santé :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans l'attente de la construction d'une maison médicale dans la vallée, la C.C.V.A a adopté le principe de la location du cabinet médical du docteur MASSON pour implanter un ou deux nouveaux médecins suite aux départs des docteurs MASSON et DELPORTE.

Cette location serait remboursée par les médecins occupants les locaux.

### **7.7 Intercommunalité :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que les Communes de MORZINE et des GETS ont donné un avis favorable pour intégrer la communauté de commune de la Vallée d'Aulps.

Il reste cependant à définir les conditions de cette intégration, et notamment les compétences qui seront transférées à cette dernière et les modalités de représentation des communes, au sein de cette nouvelle entité.

La séance est levée à 21 h 50.